

dans l'intérêt public de publier. Il devrait en être de même sous le régime du projet de loi.

L'hon. M. CAHAN: Je remarque que sous le régime du bill des mesures de guerre et de la loi précédente des mesures de guerre, la publication d'un avis dans la *Gazette du Canada* n'était pas nécessaire. Mais le ministre se rappellera, s'il a dû s'occuper de règlements établis sous le régime de la loi des mesures de guerre, qu'en réalité ces règlements ont été publiés dans des livres bleus distincts et portés à la connaissance de tous ceux qui étaient censés avoir besoin de les connaître au Canada.

L'hon. M. ILSLEY: Oui, c'est vrai.

L'hon. M. CAHAN: Le Gouvernement de vrait procéder ainsi.

L'hon. M. ILSLEY: Nous suivrons la même coutume. On pourrait laisser ce soin au ministre, au lieu de rendre la chose obligatoire.

(La motion de l'honorable M. Howe est adoptée.)

Rapport est fait du projet de loi.

M. L'ORATEUR: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la 3e fois?

Des VOIX: Maintenant.

L'hon. M. ILSLEY propose la 3e lecture du bill.

M. T. L. CHURCH (Broadview): Je n'ai que quelques remarques à faire. J'ai fait quelques observations au sujet de l'article 6, mais j'ai constaté que deux autres questions que je voulais soulever à propos de cet article ne pouvaient être discutées que lors de la troisième lecture du bill.

J'ai remarqué tous les jours, dernièrement, une grande foule de jeunes gens en dehors de la salle d'exercices militaires à Toronto. Plusieurs d'entre eux sont venus me voir ainsi que d'autres honorables députés. Il existe un certain malentendu au sujet de la portée de l'enrôlement de ces jeunes gens. Quand ils vont trouver le commandant, il existe quelque doute quant à la question de savoir s'ils s'enrôlent pour un mois ou pour un an, ou pour la défense intérieure ou pour le service d'outre-mer. A mon avis, il n'existe pas de défense intérieure. Ainsi que je l'ai dit depuis les deux ou trois dernières années, notre ligne principale de défense est en France et en Grande-Bretagne. Advienne la défaite de ces pays et la défense des rives du Canada est impossible car tout sera fini si la Grande-Bretagne succombe. Si l'on ne veut pas décourager tout à fait le recrutement au pays, il faut faire quelque chose et promptement vu le manque d'appui. Le Gouvernement a pris une décision très importante concernant les

ressources en hommes sans procéder à la moindre étude. Depuis trois ans je réclame à la Chambre un inventaire national de nos ressources en hommes, en vivres, et au point de vue industriel et économique, rien n'a été fait. J'ai prié le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) d'établir de grands dépôts en Angleterre, mais je prêchais dans le désert en annonçant l'approche de ce grand désastre.

Je veux savoir quelles instructions a données le ministère de la Milice au sujet du recrutement. Nous avons attendu assez longtemps pour apercevoir certains de nos alliés qui ne sont pas visibles ce soir. Certains honorables députés à ma gauche ont prétendu que tout ce que nous avions à faire, c'était de laisser ces alliés protéger nos côtes.

Le temps des traités de paix, des accords et autres ententes du même genre est maintenant passé. C'est cette politique-là qui durant les deux années d'accords avec les Etats-Unis, a empêché notre pays de s'armer suffisamment, de sorte qu'aujourd'hui nous en sommes presque réduits à jouer le rôle de Lazare quêtant quelques miettes de la table du riche Oncle Sam, c'est-à-dire que nous devons lui demander de nous fournir des avions, des mitrailleuses et autres engins de guerre. Le présent conflit durera longtemps, et si le système actuel persiste, je puis dire au Gouvernement qu'il nous sera difficile de constituer nos effectifs militaires. Si on veut enlever aux volontaires toute velléité de s'enrôler, on n'a qu'à continuer les agissements actuels, en ne faisant rien qui vaille. Au mois de mars dernier et au mois de mars de l'année précédente, j'ai fait remarquer que M. Belisha, le ministre de la Guerre en Angleterre, et le très honorable M. Brown, le ministre anglais du Travail, avaient pris la parole devant un grand nombre de jeunes gens réunis sur la place du marché de la ville d'York. Voici ce qui avait alors été dit:

Il y a place pour vous dans l'armée. Si vous vous enrôlez, vous serez vêtus et nourris; vous serez logés gratuitement; vous serez pourvus de menue monnaie; on vous instruira et on vous donnera une formation physique; si vous ne possédez pas de métier vous pourrez en apprendre un à un centre d'orientation professionnelle...

Ils pourraient d'après un système d'apprentissage national apprendre un métier, devenir mécaniciens ou pilotes d'avion et obtenir une solde d'après un plan de service national. Je voudrais qu'on adopte un projet de ce genre pour le Canada.

Pourquoi n'avons-nous pas dit à nos jeunes gens il y a deux ans qu'ils seraient traités de même au Canada s'ils s'enrôlaient et qu'après cinq ans de service ils posséderaient un métier? Si nous l'avions fait, nous aurions aujourd'hui les pilotes et les mécaniciens dont nous avons tant besoin. En février dernier, le *Toronto Board of Education* envoya à Ottawa